

The logo for 'la cgt' features the word 'la' in a yellow script font above 'cgt' in a white, bold, sans-serif font, all set against a red background.

la cgt-ugict

**MACIF
GROUPE**

The logo for 'FO la force syndicale Groupe MACIF' features the letters 'FO' in a large, bold, red font. To the left of 'FO', the text 'Confédération Générale du Travail' is written vertically in a smaller red font. Below 'FO', the words 'la force syndicale' are written in a white, italicized font, and 'Groupe MACIF' is written in a smaller white font below that.

MACIF DIRECT : LES SALARIÉS EN GRÈVE POUR LEUR SALAIRE

Depuis plusieurs mois, les salariés de Macif direct réclament le paiement des primes dues au titre de la rémunération variable qui leur est appliquée.

Le principe de la rémunération des collègues de MACIF Direct est le suivant :

La vente d'un certain nombre de contrats déclenche une prime, la prime augmentant avec le franchissement de certains paliers (3€ bruts/contrat jusqu'à 35 contrats, 5€ bruts de 36 à 39, etc...)

Pour qu'un contrat génère la prime, il faut qu'il soit validé, s'il est validé dans le mois, pas de problème, la vente déclenche la prime.

Le souci est lorsque la validation se fait plus tard. Outre le fait que cela retarde le paiement de la prime, cela perturbe également le passage des paliers. Les salariés ont ensuite toutes les peines du monde à se retrouver dans le calcul des primes dues.

La Direction, responsable de ce système, répond que les délais de validation sont ce qu'ils sont, et qu'on ne peut faire autrement qu'attendre. Tout cela se lissera dans le temps.

SAUF QU'AVEC UN SALAIRE DE 1149€ (13^{ème} mois compris) ON COMPREND QUE NON SEULEMENT LA PRIME EST DUE MAIS EN PLUS EST ELLE INDISPENSABLE POUR CONSTITUER UN POUVOIR D'ACHAT DECENT A CES SALARIES DU GROUPE MACIF.

Les salariés en grève aujourd'hui réclament :

- **Un relèvement de leur salaire fixe de 250€**
- **Le calcul de la prime sur le brut et non le validé**
- **L'engagement formel de la part de la Direction à renégocier tout le système de la prime variable.**

**LES SALARIES ONT DÉCIDÉ DE POURSUIVRE LE
MOUVEMENT LE 21 JUIN ET SE RÉUNIRONT CE
JOUR LA POUR LA SUITE À DONNER**